



Notice historique
sur la Chapelle
de l'Ermitage

PUBLIÉE par le Conseil de
l'Eglise Indépendante de
Neuchâtel, à l'occasion du L^{me}
anniversaire de l'inauguration
de cette Chapelle.

Notice historique sur la Chapelle de l'Ermitage

par Ch.-Daniel JUNOD, Pasteur

Lue au Culte du 8 Juillet 1928 à la Chapelle de l'Ermitage
à l'occasion du
L^{me} ANNIVERSAIRE DE SON INAUGURATION

Nous célébrons aujourd'hui un cinquantenaire, celui de notre Chapelle de l'Ermitage qui, pour l'occasion, vient d'être rebadigeonnée, remise comme à neuf au moins à l'intérieur et débarrassée de la poussière qui s'était accumulée sur les poutres de la charpente de son toit.

Un cinquantenaire... c'est le moment ou jamais de regarder en arrière, ne serait-ce que pour constater la fidélité et la bonté de Dieu, mais aussi pour rappeler de beaux souvenirs et des noms aimés.

* * *

La pensée de doter le haut de notre ville d'un lieu de culte est plus ancienne que l'érection de notre jolie Chapelle. Celle-ci a permis de la réaliser dans de tout autres conditions que celles qu'avaient rêvées ceux qui l'ont eue tout d'abord. Vous allez le constater et vous rendre compte en même temps que, dans l'histoire des origines de notre Chapelle aussi, on peut voir à l'œuvre la bonne main de Dieu.

Avant l'érection de la Chapelle, il y avait déjà des cultes de la Cassarde. Voici leur histoire touchante, telle que je la trouve dans un rapport qui a été lu au service d'inauguration de la Chapelle, le 30 juin 1878 à 2 heures et demie, qui a été écrit par Monsieur Louis Jeanneret, alors secrétaire du Comité des cultes de la Cassarde et publié dans le *Journal religieux* du 6 juillet 1878.

Il dit :

« Un des caractères de toute œuvre divine comme aussi
 » de toute œuvre d'intelligence humaine, c'est qu'avant d'exis-
 » ter d'une manière apparente et matérielle, elle existait déjà
 » complètement achevée dans la pensée de son auteur. Ce n'est
 » pas des plans de cette Chapelle que nous avons vus et ad-
 » mirés avant qu'on eût planté les quatre échelas qui, pendant
 » longtemps ont marqué sur le terrain les angles de cet édifice,
 » que nous voulons parler, mais de l'œuvre spirituelle que
 » Dieu avait résolu de faire dans ce quartier et dont nous
 » l'espérons, cette cérémonie n'est qu'un épisode intéressant.

» Chacun sait que l'existence des quartiers de la Cas-
 » sarde, du Rocher et de la route de la Côte ne date que d'un
 » petit nombre d'années, c'est-à-dire de l'époque où la Société
 » des eaux les a dotés de fontaines et transformé la terre aride
 » en un coteau fertile. Depuis ce moment les quelques maisons
 » éparées sur la route des Fahys au Plan se sont vues entourées
 » de constructions et se sont trouvées au centre de quartiers
 » populeux, habités en majeure partie par des ouvriers hor-
 » logers. On ne tarda pas à voir s'ouvrir des deux côtés de la
 » route de nombreux restaurants, des magasins, une boulan-
 » gerie, un bureau de poste et de télégraphes, etc.

» C'est alors que Dieu mit au cœur d'un de ses servi-
 » teurs qui passait parfois sur cette route et qui ne pouvait
 » qu'affliger son âme à la vue de tous ces cabarets ouverts
 » presque jour et nuit, des danses du dimanche, des enfants
 » abandonnés sur la rue, d'entreprendre quelque chose pour
 » combattre ce mal. Mais que faire et par quel bout commen-
 » cer ? N'ayant pas de temps à perdre en essais, il se décida à
 » écrire sur son calepin ce seul mot : „Cassarde” et pendant
 » plusieurs mois, répéta ce mot dans ses prières sans y rien
 » ajouter. Un jour pourtant l'idée lui vint que le Seigneur au-
 » rait peut-être ouvert une porte et qu'il conviendrait de faire
 » une démarche pour s'en assurer. S'étant, pour commencer,
 » informé auprès d'un des habitants du quartier de la possibi-
 » lité d'y trouver un local pour faire l'essai d'un culte, il apprit
 » avec joie que, par suite de circonstances imprévues, une
 » maison était inoccupée. Une demande adressée à son pro-
 » priétaire fut immédiatement suivie d'une permission d'utili-
 » ser un étage pendant quelques semaines.¹ Les Salles de
 » Conférences² nous prêtèrent quelques bancs et le 18 février
 » 1877, Monsieur le Pasteur Wittnauer inaugura les cultes du
 » dimanche soir, qui depuis lors, sauf pendant les mois de
 » juillet et d'août, n'ont pas discontinué, et c'est de ce moment

¹ Cette maison était celle qui avait été surnommée « La Vengeance » à la suite d'une histoire plutôt douloureuse; elle appartenait à Monsieur David-Louis Petitpierre, de Couvet.

² Non pas les actuelles, mais celles de la rue du Seyon, aujourd'hui salles de la Croix-Bleue.

» que nous avons vu se dérouler devant nos yeux ce plan
 » conçu par Dieu dont nous parlions tout à l'heure. Deux
 » dimanches ne s'étaient pas passés que nous recevions en
 » cadeau un harmonium,³ et peu après une autre personne
 » nous faisait parvenir une Bible d'Osterwald⁴. Le 10 avril sui-
 » vant, l'Eglise indépendante de Neuchâtel prit cette œuvre
 » sous sa responsabilité et nomma un comité pour la diriger.⁵

» Le temps pour lequel notre local nous avait été prêté
 » étant écoulé, nous étions à la recherche d'une maison où
 » nous pourrions nous établir d'une manière permanente
 » quand nous apprîmes que Madame Latrobe se proposait de
 » construire ici une chapelle et que nous ne devrions nous
 » loger que provisoirement. La chose nous fut facile, grâce à
 » l'obligeance d'un ami, qui mit à notre disposition un petit
 » bâtiment servant de buanderie et nous n'oublierons pas,
 » même dans ce bel édifice, les bénédictions que nous avons
 » reçues dans cette petite chapelle improvisée. Vers la fin de
 » l'année nous eûmes la joie de voir notre œuvre s'étendre et
 » se compléter par la création d'une école enfantine dont le
 » besoin était vivement senti.⁶ La salle d'école étant plus spa-
 » cieuse et pouvant se chauffer, nous y transportâmes nos
 » cultes. Cette école attira une petite école enfantine qui se
 » tenait près de la gare et qui comptait alors près de 25 à 30
 » enfants, de sorte que l'école actuelle en a près d'une
 » centaine.»

Voilà l'histoire de l'origine des cultes de la Cassarde. On voit que la construction de la Chapelle où ils se sont tenus dès le 30 juin 1878, répondait à un véritable besoin et a été la réponse de Dieu aux vœux et aux prières des chrétiens que préoccupait la situation spirituelle de la population du haut de la ville. Sans doute la femme de cœur qui l'a érigée connaissait-elle ce désir de ces cœurs chrétiens et le partageait-elle. C'est par l'épreuve que Dieu l'a amenée à y répondre.

Mais avant de parler de cela rappelons encore quelques détails historiques. La Chapelle a été bâtie sur l'emplacement d'une scierie construite en 1866 ou 1867 par Messieurs Albert de Merveilleux et A. Ritter, au bas de la propriété de Monsieur

³ Don de Madame Metzenen.

⁴ Celle du pasteur Claude de Perrot, de Serrières.

⁵ Ce Comité se composait de MM. Junod, Wittnauer et Robert, pasteurs, Ferdinand DuPasquier, Vuillomenet, Ch. Perillard, L. Jeanneret, anciens d'Eglises, Louis Richard, membre du Synode. Le 12 avril 1878 il a été complété par MM. Ed. Maret, Henri Jacot et Fallet; M. Ch. Perillard était chargé de l'organisation des cultes. M. Wittnauer fut nommé président.

⁶ Qui avait à sa tête un Comité où plusieurs membres de l'Eglise étaient parmi les plus actifs et les plus influents.

de Merveilleux où il n'y avait jusqu'alors que 3 tilleuls. Cette scierie a été achetée par Madame Rose Latrobe née de Montmollin, puis incendiée. Nous nous souvenons encore de cet incendie et de ses ruines fumantes dans lesquelles nous venions comme gamins chercher du verre fondu. Il n'en reste aujourd'hui que le petit bâtiment qui sert d'atelier au sud de la Chapelle, dont le toit plat tient lieu de terrasse et qui sans doute disparaîtra un jour sous la pioche des démolisseurs ; car il n'a rien de très esthétique. La Chapelle dégagée alors de ce souvenir du passé, entourée tout entière de verdure n'aura qu'à y gagner. C'est donc sur l'emplacement de cette scierie que Madame Rose Latrobe, qui venait de perdre une fille, sa fille Isabelle, en 1876, décida de construire dans le style anglais une Chapelle à la mémoire de son enfant et de son mari. Vous pouvez voir dans le chœur, dans un cartouche, la plaque qui rappelle le souvenir de ces deux personnes. Elle porte l'inscription suivante, en anglais :

A la gloire du Dieu tout puissant, Père, Fils
et Saint Esprit et à la mémoire bien aimée de
Charles-Joseph Latrobe et de sa fille Isabelle-
Castelane-Hélène Latrobe, cette Chapelle a été éri-
gée en l'an de grâce 1878. Le Seigneurs les éclaire.

Apoc. XXII. 5.

Dans cette même année, coup sur coup, le cœur de grand'mère de Madame Latrobe devait connaître une nouvelle grande douleur. Ses trois petits-enfants, Jérôme-André de Salis, Georges-Auguste de Salis et Isabelle-Rose de Salis, étaient enlevés dans l'espace d'un mois à leurs parents, Monsieur et Madame Pierre de Salis-Latrobe, et à la première pierre funéraire encastrée dans le mur du chœur vint s'en ajouter une autre qui rappelle ce triple deuil. Pour une nouvelle raison la Chapelle de l'Ermitage devenait une Chapelle de souvenir, une offrande à Dieu faite dans la douleur, mais où s'exprime la certitude de l'espérance chrétienne.

C'est poussée par une impulsion irrésistible d'En Haut que sa fondatrice l'a construite. Comme on lui demandait les raisons qui l'avaient engagée à l'élever, et ce qu'on pouvait en dire, Madame Latrobe a répondu tout simplement, dit le rapport que nous avons cité plus haut : « Que les circonstances l'avaient poussée à le faire et qu'elle n'avait pu agir autrement. »

Je m'en voudrais de ne pas vous citer encore de ce même rapport les lignes suivantes sur l'esprit dans lequel cette Chapelle a été élevée :

« Que vous dire maintenant de cette Chapelle élégante » dans laquelle nous sommes réunis et que nous devons à la » munificence de Madame Latrobe ? Rien, si ce n'est qu'elle » est comme tout le reste un DON gratuit. Dons gratuits du » Seigneur qui nous a donné jusqu'ici ses serviteurs soit pour » annoncer sa parole, soit pour conduire nos chants, soit pour » organiser nos cultes ; dons gratuits de ses enfants qui se sont » plu à orner cette Chapelle, qui ont donné la chaire, la table » et les vases de communion, les inscriptions qui décorent le » chœur et jusqu'à cette vieille cloche de la Tour des Chavan- » nes⁷, bien connue de nos pères, qu'elle n'hésitait pas à arra- » cher à leur sommeil pour les faire courir au secours de leurs » frères dont les demeures brûlaient et qui n'a pas craint de » venir se mettre à l'étroit dans notre petit clocher où quoique » paralysée, elle veut encore de sa voix quelque peu chevro- » tante tirer leurs petits-fils d'un autre sommeil et les appeler » dans cette Chapelle où on leur enseigne à fuir „ le feu ardent » qui dévore les adversaires." Belle fin d'une carrière utilement » remplie. »

Ainsi disait Monsieur Jeanneret il a 50 ans. La fin dure encore, vous le savez et elle durera sans doute, puisque la Commission de la Chapelle réunie solennellement il y a quelque temps pour savoir si la cloche était fêlée ou non, n'est pas arrivée malgré un essai où elle a tendu toutes les oreilles de ses membres à trancher cette grave question.

Mais revenons maintenant au culte d'inauguration de la Chapelle, le 30 juin 1878. Il fut présidé par Monsieur Wittnauer, puis Messieurs Frédéric Godet, Ed. Petitpierre, Jules Sandoz, P. de Coulon y prirent la parole. Ce culte fut suivi d'un autre pour les enfants de l'Ecole du dimanche que dirigeait Monsieur Jeanneret, puis d'une fête „ bien belle et bien douce ” dit le *Journal religieux* de l'époque, offerte aux enfants de l'école par la fondatrice de la Chapelle.

Le Comité avait décidé d'inviter Monsieur le pasteur Savoie à assister à cette cérémonie, sans doute parce qu'il demeurerait dans le quartier. Y a-t-il assisté ? Je ne puis le dire. Cette question de la participation de pasteurs d'autres Eglises aux cultes de la Chapelle a préoccupé le Comité dès l'origine.

⁷ La chaire et la cloche furent données par Mademoiselle Julie de Merveilleux ; les vases de communion, par Madame Guillaume de Merveilleux.

Elle a été résolue dans ce sens que la Chapelle restait à la disposition d'autres pasteurs, mais sous l'égide et à la demande de l'Alliance évangélique.

Puis vint le Jeûne! Fallait-il maintenir le culte de la Chapelle ce jour-là? Grave question. Ce sera le signe que notre Eglise s'est divisée en deux paroisses distinctes l'une de l'autre et ayant chacune son centre dans les lieux où elles se réunissent! Est-ce un bien, est-ce un mal? Ainsi parlent les uns, entr'autres, mon cher père, le pasteur Henri Junod. Et les autres déclarent qu'ils verraient avec regret notre Chapelle fermée ce jour-là. Ils espèrent que l'habitude qui fait que beaucoup de personnes vont au temple à cette occasion en amènera un certain nombre du quartier, les hommes surtout et que peut-être quelques-unes en rapprendront le chemin. Et le culte fut maintenu.

En 1880 c'est la nature du culte qui est mise en question. Les uns voulaient en faire un culte laïque, et il semble que ce soit dans le Conseil d'Eglise que ce point de vue ait été soutenu. On voulait décharger les pasteurs. Mais Monsieur Robert-Tissot, qui avait paraît-il parfois 6 services par dimanche, ayant déclaré que les pasteurs ne demandent pas à être déchargés de ce service, on décide d'en rester au culte comme il a été organisé dès les débuts.

Et c'est ainsi que les cultes se sont continués jusqu'ici. Ceux du matin généralement bien suivis, peut-être un peu moins depuis que la Chapelle de la Maladière a été ouverte aux cultes protestants et que le culte de l'hôpital des Cadolles a été institué; ceux du soir sont allés decrescendo, il faut le reconnaître, ici comme ailleurs. Il a même été plusieurs fois question de les supprimer. Ils sont peu fréquentés, disent les procès-verbaux du Comité. Madame de Salis qui venait fidèlement, aussi longtemps qu'elle l'a pu, y tenir l'harmonium a compté chaque dimanche les auditeurs et elle a trouvé qu'en moyenne il y en avait 30 à 35. Nous voudrions bien pouvoir dire qu'il y en a encore autant régulièrement. Evidemment le désir de ceux qui, en voyant cette Chapelle s'élever, pensaient qu'elle serait un puissant moyen d'évangélisation du quartier populeux du haut de la ville, n'a pas été complètement réalisé. L'un d'entre eux le constatait dans les termes suivants : « Dans l'origine c'était une œuvre d'évangélisation po-

pulaire et c'est maintenant un service régulier de l'Eglise indépendante. » Il y a bien quelque mélancolie dans cette observation. Et peut-être ferions-nous bien de nous en souvenir, et de tâcher de faire de notre Chapelle rajeunie davantage, surtout le soir, un moyen d'évangélisation. Mais ne méprisons pas pour cela ce que Monsieur Jeanneret appelait un service régulier de l'Eglise indépendante. Du bien, beaucoup de bien a été fait dans les cultes de notre Chapelle. Elle n'a pas divisé la paroisse en deux, comme le craignait à un moment mon vénéré père. Elle n'a pas compromis son unité. Elle a été un moyen d'édification béni et ils sont nombreux ceux qui l'aiment, non pas seulement parce qu'elle profile au haut de la ville son élégante et gracieuse silhouette, mais parce que ses cultes leur ont apporté le pain dont leurs âmes ont besoin.

Vous savez comment cette Chapelle, qui est devenue après la mort de sa fondatrice la propriété de sa fille Madame de Salis Latrobe, puis après le décès de Madame de Salis, celle de sa fille Madame de Blonay de Salis est devenue notre propriété. Pendant de nombreuses années, elle était renfermée dans les limites de La Plota, et le lien qui l'unissait à ses propriétaires n'était pas seulement celui du cadastre. Nous nous souvenons avec reconnaissance de Madame de Salis, fidèle habituée de nos cultes, l'organiste du soir comme nous l'avons rappelé, et qui, après sa mère, mettait à la disposition de notre Eglise la Chapelle de sa famille, à des conditions remarquablement favorables. Puis la physionomie des lieux a changé dans ce monde où tout se transforme. La création de la rue G. Matile, puis sa correction, ont séparé la Chapelle du domaine de La Plota. Cette maison amie elle aussi a changé d'habitants et c'est alors que Monsieur et Madame de Blonay accomplissant ce qui avait été, croyons-nous, la pensée de leur vénérée mère ont donné tout simplement la Chapelle à l'Eglise indépendante de Neuchâtel, à la condition d'en maintenir l'aspect et de respecter ce caractère de souvenir qu'elle a eu dès les débuts et dans l'intention de sa fondatrice. Nous n'avons pas besoin de dire, et la profonde reconnaissance de l'Eglise, et sa ferme volonté de maintenir la mémoire de ceux que rappelle cette Chapelle. Leur souvenir restera non pas seulement à cause de ces pierres tombales de famille que nous rappelleront leurs noms et leur mémoire et que nous sommes heureux de posséder dans le jardin qui entoure la Chapelle ou contre le mur de celle-ci, mais il restera dans le cœur de l'Eglise.

Et ce que nous désirons surtout c'est que cette Chapelle qui est la nôtre depuis le 24 octobre 1927. puisse répondre aux intentions de celle qui l'a érigée et qui a voulu que le souvenir des bien-aimés que Dieu lui avait repris devienne un moyen de proclamer à ceux qui vivent et passent, la grâce éternelle de Dieu en Jésus-Christ.

Puisses-tu, aimable et petite Chapelle de l'Ermitage, être aussi à ta manière une lumière sur la montagne! Puissent ceux qui viennent ici entendre la parole de vie trouver la présence de celui qui est la vie; puissent les nombreux époux qui viennent chercher ici au jour de leur union la bénédiction d'En Haut, la remporter pour toute leur vie!

Il a suffi d'une source pour transformer ce coteau, nous l'avons rappelé au commencement, puisse cette Chapelle, comme le disait le rapport qui a été lu ici même le 30 juin 1878 être elle aussi une fontaine d'eau et que de toutes manières, le désert et le lieu aride se réjouissent!



Imprimerie G. Lozeron & Cie
ARTS GRAPHIQUES

Neuchâtel

